



PROJET D'ÉDUCATION ENTREPRENEURIALE AU CÉGEP

** BONNES PRATIQUES **

Le rôle d'un agent de développement en entrepreneuriat dans la création d'une communauté entrepreneuriale

Résumé

L'action collective de leaders permet d'affronter des enjeux socioéconomiques tels que la compétitivité des entreprises locales sur le marché international, la problématique de la relève, l'exode des jeunes et le manque de levier de développement économique local. D'où l'importance d'éduquer les jeunes à la culture entrepreneuriale afin de développer des citoyens engagés qui partagent la même vision du développement et qui coordonnent leurs actions. Pour concrétiser cette vision dynamique de la société de demain, la présence d'un agent de développement en entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement peut s'avérer utile.

Une Communauté entrepreneuriale (CE)

Concrètement, une Communauté entrepreneuriale (CE) adopte, développe et valorise :

- ❖ Les meilleures initiatives entrepreneuriales implantées simultanément partout où il est possible de le faire sur le territoire.
- ❖ Des écoles où l'on enseigne les valeurs entrepreneuriales.
- ❖ Des élus et des dirigeants qui sensibilisent la population et qui mettent en valeur les initiatives entrepreneuriales de leur région.
- ❖ Des entrepreneurs qui deviennent des modèles pour les jeunes et qui leur offrent l'opportunité d'envisager l'avenir différemment.
- ❖ Des entrepreneurs d'expérience qui soutiennent d'autres entrepreneurs.
- ❖ Des institutions financières mobilisées avec l'ensemble des acteurs-clés soutenant le potentiel entrepreneurial de la région.
- ❖ Une culture et une attitude orientées vers des solutions afin de diversifier l'économie locale et d'augmenter la richesse collective.

Trucs et conseils pour un agent de développement efficace

Dans la mise en place de cette communauté entrepreneuriale, un agent de développement en entrepreneuriat peut être une cheville ouvrière. La Commission scolaire de l'Énergie, en Mauricie, propose une description de tâches de l'agent de développement en entrepreneuriat qui peut être adaptée à la réalité de nos collègues. C'est lui qui soutient la réalisation d'actions visant le développement de la culture entrepreneuriale dans le milieu de l'éducation.

Il aura pour mandat de :

- ❖ Se familiariser avec les différents outils pédagogiques proposés par le ministère pour soutenir le développement de la culture entrepreneuriale en formation générale et en formation professionnelle.
- ❖ Faire connaître les outils pédagogiques au personnel enseignant.
- ❖ Élaborer et réaliser, avec d'autres intervenants scolaires, des activités entrepreneuriales de sensibilisation, d'information et de formation.
- ❖ Mettre en place des outils de mesure de *l'intention d'entreprendre* chez les élèves ainsi que des outils d'évaluation de leur profil entrepreneurial.
- ❖ Établir et maintenir des relations de collaboration avec les représentants des organismes partenaires, notamment les milieux de stages ou de pratique, les entrepreneurs et les employeurs, afin de mieux répondre aux besoins d'une main d'œuvre plus entrepreneuriale.
- ❖ Collaborer localement au travail des groupes concernés par l'entrepreneuriat.
- ❖ Procéder périodiquement à l'évaluation des activités entrepreneuriales et formuler des recommandations.

Référence

E. Mc Kenzie (2012), *Description de tâches d'un agent de développement en entrepreneuriat* Communautés entrepreneuriales (inédit).